



LE FIL D'ARIANE

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense Auvergne

n°152 – Octobre 2018

L'EDITO

SCANNEZ-MOI !!

Nous voilà à deux mois d'une échéance majeure pour les organisations syndicales de la Fonction Publique et de fait, celles du ministère des armées. **Jeudi 6 décembre, il faudra à chacune et chacun des quelques 60000 personnels civils du MinArm, voter pour élire ses représentants au sein de différents scrutins, qu'ils soient ministériels, locaux, d'employeurs ou encore catégoriels...** nous y reviendrons dans les semaines qui nous séparent de ce scrutin.

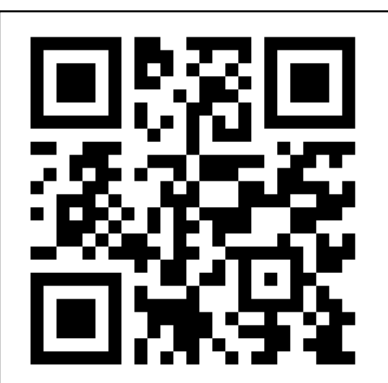
Le Comité Technique Ministériel en sera le scrutin déterminant. Des résultats de celui-ci, sera définie ce qu'il est convenu d'appeler la représentativité syndicale ministérielle. **C'est-à-dire la voix que portera l'UNSA pour vous, votre voix, auprès des plus hautes autorités de la Défense.**

Le CTM est l'instance où sont discutés et votés tous les textes, qu'ils soient d'organisation, statutaires, catégoriels, indemnitaires, de formation, de handicap, de discrimination, d'effectifs, de budget... Tous les textes et thèmes propres au ministère des armées. C'est également le CTM qui aborde les sujets liés aux restructurations et leurs conséquences. Et quand on est personnel civil de la Défense, le mot même de restructurations résonne de situations traversées par nombre d'agents.

Le CTM est l'instance où vos élus UNSA peuvent, en votre nom, interpeller 'en direct' la ministre des armées et ses grands subordonnés sur toutes les questions et sujets de votre environnement professionnel. Les élus UNSA-Défense ont rempli leur mandat 2014-2018 avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations vécues au quotidien, sans théoriser, sans dogme, sans arrière-pensées. **Cet engagement désintéressé, qui ne s'intéresse ni au 'NON' par idéologie ni au 'OUI' par principe, restera la feuille de route des candidates et candidats qui se présentent à vos suffrages cette année.**

Il n'est pas exclu qu'existent autour de vous (mais c'est à vérifier, vous me raconterez) quelques râleurs épars, un peu aigris forcément, pour commenter le simple fait pour une organisation syndicale d'être en campagne électorale une année d'élections. **Premier réflexe pour vous** : assurez-vous qu'ils n'ont pas fait un micro-coma ces 4 dernières années, ce qui pourrait expliquer qu'ils n'aient pas vu les innombrables informations diffusées depuis la dernière mesure de représentativité en 2014, les analyses, interventions, actions, synthèses, communiqués, comptes rendus.... S'ils restent perplexes, expliquez-leur par exemple, que le Fil d'Ariane a commis 44 numéros sur la période, un chaque mois, y compris, c'est inouï, les années sans élections. S'ils persistent ? Ne perdez pas votre temps : abandonnez !

SCANNEZ CE QR CODE !! Il vous permet d'accéder directement depuis vos appareils mobiles à tous les documents UNSA-Défense utiles. Vous serez orientés sur le site **"je-vote-**



unsa-defense.info", entièrement dédié au projet UNSA-Défense élaboré pour vous par tous les délégués UNSA. Par-delà, vous trouverez toutes les informations utiles à votre catégorie, votre statut, votre corps d'appartenance. **Parce que l'UNSA déteste la posture idéologique, cette facilité à se réfugier derrière ses soi-disant convictions afin d'être mieux dispensé d'avoir des idées, vous prendrez connaissance de nos propositions constructives pour chaque statut, pour chaque corps, pour chaque niveau.** Vous saurez qui fait quoi à l'UNSA, car **être élu impose en retour, un devoir essentiel pour les délégués UNSA : celui de rendre compte, de VOUS rendre compte.**

Tout le monde a droit à l'UNSA. Des centaines de candidates et candidats sont prêt(e)s à endosser le bleu UNSA pour vous. **Ils s'engagent et ce mot a du sens à l'UNSA. En retour, ils comptent sur vous. Le 6 décembre, votez pour vous, votez UNSA.**

L'UNSA accueille les administrateurs civils



L'UNSA et l'USAC (Union Syndicale des Administrateurs Civils) ont choisi de construire ensemble une offre syndicale pour les administrateurs civils.

L'USAC rejoint l'UNSA et l'UNSA Fonction Publique. L'un des objectifs est de bâtir un projet syndical commun avec l'ensemble des organisations syndicales adhérentes de l'UNSA autour de la place et du rôle des cadres ou encadrants dans les collectivités, hôpitaux et Fonction Publique d'Etat.

L'USAC est donc affiliée à l'UNSA et à l'UNSA-Fonction Publique, choix confirmé par un bureau national extraordinaire de l'UNSA.

L'UNSA se félicite de cette affiliation qui démontre et confirme une fois encore, que l'offre syndicale proposée par l'UNSA s'inscrit dans une démarche d'intérêt général pour toutes les catégories d'agents, quels que soient leurs statuts, grades, emplois, niveaux et fonctions.

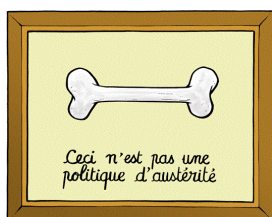
Cette nouvelle affiliation à l'UNSA décrit mieux que tout, le slogan de la campagne électorale du 6 décembre : **TOUT LE MONDE A DROIT A L'UNSA !**



Projet de Loi de Finances 2019.

**Les services
publics et leurs
agents
méprisés par le
gouvernement...
à la diète**

**L'UNSA dit non
à la politique
du rabout**



Le projet de loi de finances 2019 (PLF) prévoit une hausse des dépenses à 390,8 milliards d'euros contre 386,8 milliards d'euros en 2018. Dans le même temps, les recettes baisseront de 291,4 milliards d'euros contre 306,3 milliards l'an passé.

Dans un contexte économique contraint notamment par une croissance limitée, et par la hausse de l'inflation, le gouvernement met en avant, la baisse des prélèvements obligatoires pour les français et la promesse d'un gain de pouvoir d'achat. Dans la réalité des chiffres, ce sont les entreprises qui semblent sortir à nouveau gagnantes de ce PLF avec près de 20 milliards d'euros de réductions de charges notamment via la transformation du CICE en baisse de cotisations sur les salaires (entre 1 et 2,5 SMIC).

Pour les ménages, 6 milliards d'euros de baisse sont annoncés (une somme déjà contestée par l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques - OFCE) grâce, principalement, au dégrèvement de la taxe d'habitation, à la bascule de cotisations de la CSG et à la défiscalisation des heures supplémentaires dont on peut craindre par ailleurs l'effet négatif sur l'emploi. **Pour l'UNSA, ce déséquilibre en faveur des entreprises est préoccupant alors que les efforts budgétaires consentis par la nation depuis plusieurs années au bénéfice de celles-ci n'ont, à ce jour, pas produit d'effet probant sur les créations d'emploi.**

Dans le même temps, la baisse annoncée de la fiscalité des ménages est remise en cause par la hausse des taxes sur les carburants, la désindexation et la moindre revalorisation de plusieurs allocations à dimension sociale comme l'APL. Qu'en sera-t-il demain avec la réforme de l'assurance chômage et les projets de dégressivité des allocations ? L'UNSA déplore également que les retraités soient devenus la variable d'ajustement budgétaire avec pour l'écrasante majorité d'entre eux, une chute significative de leurs revenus entamée en 2018 et confirmée dans ce projet de budget.

Alors que le gouvernement espère contenir le déficit budgétaire à 2,8 % du PIB en 2019, l'UNSA est très préoccupée par la politique du rabout appliquée aux services publics de notre pays.

Les services publics et leurs agents à la diète... Les diminutions de postes et de crédits dans des ministères aux missions importantes comme l'Éducation nationale, les finances ou le travail-emploi ne peuvent que menacer des politiques publiques essentielles pour nos concitoyens. Les créations d'emplois affichées pour l'armée, la police et la justice ne seront positives que si les plafonds d'emplois sont utilisés ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent. **En 2017, 6000 emplois n'ont pas été consommés à la défense**, 3450 au ministère de l'intérieur et 1000 à la justice.

IFT des Décret 49

Bien sûr l'ultra majorité des agents concernés a opté pour la transformation de leur contrat de travail en 84-16 au 1^{er} juillet 2018, mais la parution au JO du 1^{er} septembre 2018 de l'arrêté fixant les taux de l'indemnité de fonctions techniques attribuée à certains agents contractuels de l'ordre technique du ministère de la défense prend effet au 1^{er} janvier 2018. **IFT Contractuels A et 1B: 519,97€ au 1^{er} janvier 2018.**



Sans personnels administratifs performants, professionnels et intègres, pas de soutien, RH, Financiers, Achats, Comptable, Paye..., efficace.

L'UNSA, le syndicat de tous les agents !

GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS
Celles et ceux qui assurent la gestion administrative et financière d'un domaine d'intervention de l'État

Le service public n'est pas une charge mais une chance !



MCO aéro

L'heure des premiers comptes



La nouvelle direction de la maintenance aéronautique (DMAé) n'a que quelques mois d'existence. Pour autant, **sa mission de transformation du MCO aéronautique a fait l'objet d'un premier bilan**, présenté par la directrice, l'IGAHC Monique Legrand-Larroche, le 27 septembre dernier, au salon ADS Show 2018 à Mérignac.

Placé sous l'autorité directe du Chef d'Etat-Major des Armées, la fixation des niveaux de disponibilité opérationnelle des matériels aéronautiques impose la mise en place par la DMAé de contrats d'objectifs et de performance, inscrits au chapitre de la transformation de la gouvernance du MCO. **Cette évolution se matérialise par la signature de contrats plus longs, globaux et responsabilisant, à l'image du contrat C130 passé au SIAé qui engage le Service sur un taux de disponibilité de ces appareils.** En contrepartie, les financements sont assurés pour l'atteinte des objectifs fixés (3 milliards d'euros pour 2018).

Par ailleurs, **l'annonce forte de la DMAé dans le domaine RH reste la démarche de civilianisation à opérer sur la durée de la Loi de Programmation Militaire 2019-2025.** Le personnel civil compte à ce jour pour 20% de l'effectif DMAé (héritage de la SIMMAD oblige). **L'objectif fixé par la directrice est l'atteinte d'une cible de 50% de personnels civils en 2025 dont 40% de niveaux 1.** Pour se faire, le socle d'officiers sera maintenu et la phase de transformation permettra de synchroniser les départs naturels de personnels militaires avec les arrivées de personnels civils.

Pour 2019, 76 personnels civils seront recrutés, principalement dans le corps des ICT/DGA pour les agents de niveau 1 et dans celui des TSEF pour les agents de catégorie B.

Florence Parly, ministre des armées – Mérignac le 27 septembre 2018.

"Je salue l'implication croissante du SIAé pour chacun de ces avions, anciens comme nouveaux. Depuis le 1^{er} juillet, il a repris l'intégralité du soutien du C130 et il est aujourd'hui encore le seul réparateur en Europe à pouvoir intervenir sur les moteurs de l'A400M. Je l'ai dit à Evreux (Pour info le 11 décembre 2017), je l'ai répété depuis et je le réaffirme devant vous, la France a besoin d'un industriel à statut public pour sa maintenance. Un industriel avec des capacités fortes. Un industriel qui montre qu'il n'y a aucune opposition entre public et innovation, réactivité, audace. Ils doivent au contraire être les maîtres mots du SIAé. Un industriel public, enfin, qui travaille avec les industriels privés d'égal à égal."

Pour l'UNSA, ces propos semblent reconnaître la place et le rôle d'un Service Industriel Aéronautique étatique, sans plus de précision sur le terme 'Public'. **C'est ce que l'UNSA rappellera à la Ministre et aux parlementaires lors de l'audition du 17 octobre prochain, en confirmant le plan A de l'UNSA, le seul qui assure une pérennité au SIAé, le maintien d'un compte de commerce performant, qui a fait et continue de faire ses preuves.**

Aux propos de la ministre des armées sur le SIAé, l'UNSA répond 'Compte de commerce adapté et performant'

Budget Défense 2019



Présenté par la Ministre des Armées le 28 septembre dernier, **le budget des Armées pour 2019 est fixé à 35,9Md€ en hausse de 1,7Md€ par rapport à 2018 et atteindra 1,82% de la richesse nationale (PIB)** dans une trajectoire fixée par le Président de la République à 2%. Les recettes permettant d'atteindre ce budget sont fermes et s'appuient sur une dotation budgétaire (pas de recettes exceptionnelles).

- **Le budget dédié à l'entretien des matériels (MCO)** connaîtra une hausse de 8% et fixé à 4,2 milliards d'euros.
- **450 postes seront créés dans les métiers cyber, renseignement et numérique.**
- **Les recrutements 2019 de personnels civils :**
 - 1569 catégories C
 - 865 catégories B
 - 793 catégories A
 - 453 Ouvriers d'état (dans les 21 professions ouvertes au recrutement)



CIA 2018

Second versement



Le versement du complément indemnitaire annuel (CIA) prévu par l'administration de la Défense dès le début de l'année 2018 impose un complément de 7 millions d'euros. Ce complément a été demandé par le ministère des armées au ministère des finances. Une réponse de celui-ci est attendue pour mi-octobre afin de parvenir à une mise en paie avant la fin de l'année.

L'annonce d'un montant de 35 millions d'euros du début de l'année ne sera pas au rendez-vous. Sans surprise pour le ministère des armées qui avait voulu par-là poser un jalon pour 2019 et obtenir une rallonge pour 2018 afin de procéder à un 2ème versement annuel.

Le montant initial budgété pour le CIA n'était que de 20 millions d'euros et **il y a fort à craindre que l'obtention de 28M€, en ces temps de serrage de vis pour la Fonction publique et ses agents, par un gouvernement hostile, relèvera du tour de force !**

**DANS LA FONCTION PUBLIQUE
LES FEMMES GAGNENT
13 % DE MOINS
QUE LES HOMMES**



**ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE**



Une grande cause nationale mérite mieux qu'une grande causerie pour l'UNSA

Ouverte par le secrétaire d'état à la Fonction Publique, **l'UNSA attend des avancées concrètes et ambitieuses de la négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique.** L'UNSA entend aller plus loin que le protocole d'accord du 8 mars 2013 dont la mise en œuvre doit se poursuivre. **Les employeurs publics doivent être exemplaires, en particulier l'État à la fois employeur et prescripteur de normes.** Ils doivent être volontaires, cohérents et engager des plans d'actions.

- L'UNSA Fonction publique revendique l'amélioration des rémunérations et des déroulements de carrière des métiers les plus féminisés de la Fonction publique.
- Des dispositifs permettant la résorption des causes des écarts salariaux constatés doivent être adoptés.
- Des engagements doivent être pris sur ces priorités et se traduire par des moyens budgétaires.
- L'égalité professionnelle doit bénéficier d'une démarche intégrée dans le cadre des discussions soumises au dialogue social dans la Fonction publique.
- Les effets des congés liés à la parentalité sont indéniables sur les salaires, les carrières et le niveau des pensions. Des changements doivent avoir lieu pour les neutraliser, que ce soit au niveau national ou dans les directives européennes.

Plans d'actions proposé par l'UNSA

- **Recrutements, nominations et promotions transparents et équilibrés, formation des acteurs, identification des écarts de rémunération, présentation des données sexuées, place du dialogue social** sont parmi les leviers avérés qu'il faut renforcer. Dès lors qu'ils s'y engagent, les employeurs publics doivent les actionner par des plans d'actions nationaux déclinés localement.
- **La prévention des violences sexuelles et agissements sexistes doit se concrétiser au quotidien.** La lutte contre ce fléau passe notamment par le traitement réel et rapide des situations signalées.
- **L'UNSA Fonction publique demande l'adoption de mesures contraignantes assorties de sanctions financières en cas de non-respect.** Ces pénalités devront alimenter un fonds dédié à l'égalité professionnelle dans la Fonction publique, pour atteindre les objectifs fixés.